

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Axiom Emerging Markets Corporate Bonds – Part AC EUR(v)

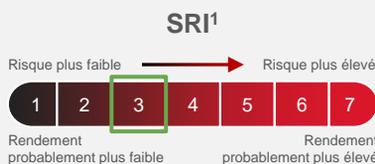
Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

Valeur Liquidative

1069,13

Encours du Fonds

86 M€



SFDR²



Société de gestion

Axiom Alternative Investments

Structure juridique

SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux

Date de création de la stratégie

28/05/2024

Date de création de la part

28/05/2024

Code ISIN

LU2802104476

Minimum de souscription

250 000 EUR
Part fondateur (max. 100 000 000 EUR)

Devise de la part

EUR

Frais de gestion

0,60%

Frais d'entrée

0% (2% max.)

Frais de sortie

0% (2% max.)

Commission de surperformance

10% (si perf. > à l'indice)

Affectation des résultats

Capitalisation

Fréquence de valorisation

Quotidienne

Règlement / Livraison

Avant 12h / Règlement J+3

Risques principaux

Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque lié aux marchés émergents (pour plus de renseignements veuillez consulter le prospectus du fonds)

Objectifs d'investissement³

L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance brute annuelle (avant frais de gestion) supérieure à l'indice de référence suivant : taux €STR⁴ + 500 points de base. La société de gestion a le plein pouvoir discrétionnaire de la composition du portefeuille du Fonds.

Performances historiques

La part ayant moins d'une année complète d'historique, les performances et l'évolution de la Valeur Liquidative (VL) ne peuvent pas être communiquées.

Veuillez-vous rendre sur notre site pour plus d'informations : <https://www.axiom-ai.com/nos-fonds/detail/LU2802104476>

Indicateurs clés

Nombre de positions	131
Rendement au pire en EUR	8,19%
Sensibilité taux	3,80
Sensibilité crédit	2,75
Spread moyen	633 bps
Notation moyenne émissions (WARF)	B+

Top 5 positions

	Poids	Devise	Pays	Secteur
PERLNG 5 3/8 03/22/30	2,56%	USD	Pérou	Infrastructure
BANORT 8 3/8 PERP	1,87%	USD	Mexique	Financières
MCBRAC 7 1/4 06/30/31	1,74%	USD	Brésil	Energie
BOIFIN 7 1/2 02/16/27	1,63%	EUR	Nigéria	Financières
EDVLN 5 10/14/26	1,61%	USD	Côte d'Ivoire	Matériaux de base

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom Alternative Investments | ¹ L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | ² Sustainable financial disclosure : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales | ³ Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | ⁴ Informations sur les indices à l'adresse suivante: https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

 Commentaire de gestion

ROMAIN LACOSTE

Justifiant la nervosité des investisseurs depuis le début de l'année, les annonces faites par Trump de droits de douanes « réciproques » bien plus lourds qu'anticipé lors du jour de la Libération début avril ont eu l'effet d'une bombe sur les marchés financiers internationaux. Calculés en fonction du déficit commercial bilatéral entretenu par les Etats-Unis avec chaque contrepartie, ces nouveaux droits de douane sont fixés à un plancher de 10% pour chaque pays, et montent à 20% pour l'Union Européenne, à 24% pour le Japon et à 34% pour la Chine – en plus des 20% déjà en place. Portées à un niveau inédit depuis le début du XXème siècle, ces nouvelles barrières commerciales fragilisent les perspectives de croissance mondiale, d'autant qu'elles suscitent des menaces de représailles. La Chine – principale cible de l'administration américaine – a d'ailleurs rapidement réagi en annonçant des barrières douanières similaires sur les produits américains et en restreignant l'exportation de certains minéraux critiques, déclenchant une escalade américaine faisant culminer les tarifs imposés sur les produits chinois à 145%.

Alors que les perspectives de croissance sont globalement revues à la baisse et que le risque d'une récession aux Etats-Unis inquiète les investisseurs, l'impact inflationniste de ces mesures commerciales limite les marges de manœuvre de la Réserve fédérale – au grand dam de Donald Trump – pour stimuler l'économie par une baisse des taux directeurs si nécessaire. En conséquence les marchés actions mondiaux ont entamé le mois par une chute, le S&P 500 cédant près de 11% dans les deux jours suivant le jour de la Libération, du jamais-vu depuis la pandémie de Covid-19. Sur les marchés de l'énergie, les risques que font peser les tensions commerciales sur la croissance mondiale, conjugués à l'augmentation inattendue de la production d'or noir annoncée par l'Opep, ont entraîné une chute du prix du baril de plus de 15% en avril, terminant le mois à 63 dollars. Côté taux, un mouvement vers la qualité typique d'un marché risk-off a provoqué une baisse momentanée des taux longs américains – de l'ordre de 17 pb sur le 10 ans – dans la foulée des annonces, avant une remontée importante concomitante à une baisse significative du dollar, une dynamique inhabituelle dans un tel contexte de marché.

Plus tard dans le mois, la décision de Donald Trump de retarder de 90 jours l'application de ses droits de douane « réciproques », l'annonce de certaines exemptions, ainsi que plusieurs déclarations exprimant sa volonté de conclure des accords avec ses partenaires commerciaux – y compris avec la Chine – ont contribué à calmer les marchés, qui espèrent une révision à la baisse des barrières douanières à l'issue de négociations entre pays. Pour l'heure, hormis les produits échangés dans le cadre de l'USMCA, des droits de douane de 10% minimum restent imposés à tous les produits importés, tandis que des tarifs de 25% s'appliquent aux voitures, à l'acier et à l'aluminium, et que les importations chinoises sont taxées à hauteur de 145%. Hormis la Chine, nous continuons de penser que la majorité des pays émergents seront en mesure de négocier des accords commerciaux favorables avec les Etats-Unis afin de limiter l'impact des nouvelles barrières commerciales annoncées. Par ailleurs, la dégradation significative de la relation commerciale sino-américaine, voire euro-américaine, est susceptible d'ouvrir des parts de marchés importantes aux secteurs exportateurs des pays émergents, notamment lorsqu'ils entrent en concurrence avec les producteurs américains dans l'accès au marché chinois et européen. C'est notamment le cas des industries agricoles brésiliennes ou argentines, qui avaient déjà bénéficié de la guerre commerciale sino-américaine sous la première présidence de Donald Trump.

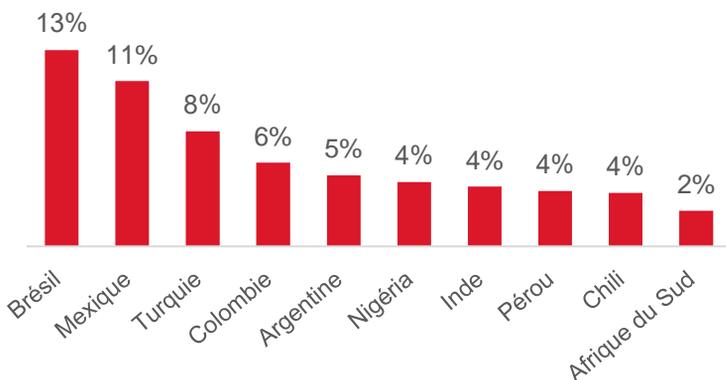
L'actualité du crédit émergent a également été marquée par la conclusion d'un nouveau plan de soutien entre le FMI et l'Argentine. Ce plan, qui comprend un prêt de 20 milliards de dollars du FMI, une aide de 12 milliards de dollars de la Banque Mondiale et un soutien de la BID qui pourrait atteindre 10 milliards de dollars sur trois ans, permettra de reconstituer les réserves de change du pays et de libéraliser son marché des changes. Suite à l'annonce de l'accord, le ministre de l'Economie et la banque centrale ont annoncé une levée partielle du contrôle des changes en place depuis 2019, ainsi que la mise en place d'un taux de change flottant pour le peso argentin, encadré dans un premier temps entre 1 000 et 1 400 pesos par dollar. Ailleurs en Amérique latine, l'Equateur a enregistré une performance positive en avril grâce à la réélection du président sortant Daniel Noboa au second tour de l'élection présidentielle, écartant ainsi le retour au pouvoir du clan corréiste qui aurait assombri les perspectives du crédit équatorien, toujours confronté à de nombreux défis. En Asie, l'attentat commis dans la partie indienne du Cachemire fin avril a engendré une escalade des tensions entre l'Inde et le Pakistan, avec des conséquences cependant très limitées sur les émissions internationales des entreprises indiennes. Face à l'intensification rapide du conflit entre ces deux puissances nucléaires, les Etats-Unis ont mené un effort de médiation ayant permis l'annonce d'un cessez-le-feu immédiat début mai, avec l'accord des deux parties.

Dans ce contexte, l'obligataire corporate émergent a enregistré un écartement des spreads de crédit de 33 pb en avril, l'indice CEMBI Broad Diversified de JP Morgan affichant une performance de -0.4% sur le mois. Sur le fonds, dont la performance a été relativement résiliente en avril, nous avons pu capitaliser sur la stratégie mise en place depuis le début de l'année : la faible durée de notre poche obligataire et le maintien d'un niveau de liquidités important ont renforcé la résilience du portefeuille et nous ont permis de redéployer rapidement cette liquidité vers des obligations présentant des valorisations attractives suite au sell-off de début de mois. A ce titre, nous avons notamment augmenté notre exposition à l'Inde – à près de 4% du fonds fin avril – un pays auquel nous étions peu exposés en raison de valorisations que nous jugeons peu attractives et qui a été fortement impacté par le sell-off. Début mai, suite au rebond important observé sur le crédit indien, nous avons pris nos profits sur une partie de notre exposition. En ce qui concerne notre exposition aux producteurs de pétrole – de l'ordre de 7,7% du fonds à fin avril – il convient de noter qu'une part importante de celle-ci concerne des entreprises verticalement intégrées et détenues par le gouvernement de leur pays, tandis que le reste se compose d'entreprises que nous jugeons résilientes dans un contexte de prix bas, grâce notamment à une structure de capital prudente et à des coûts de production compétitifs.

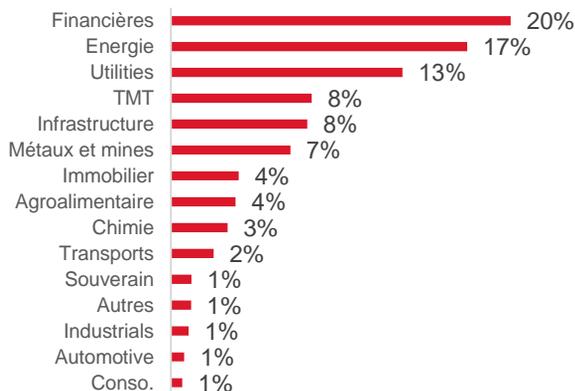
Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement.

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

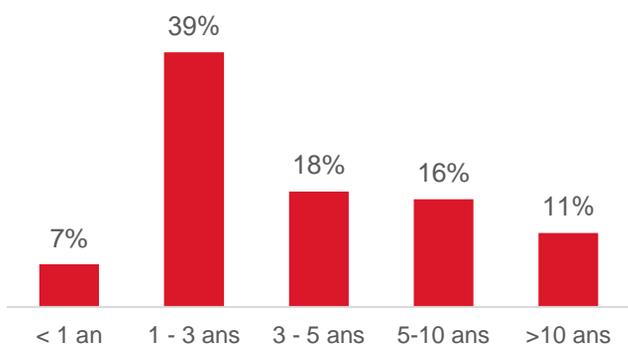
Top 10 pays¹



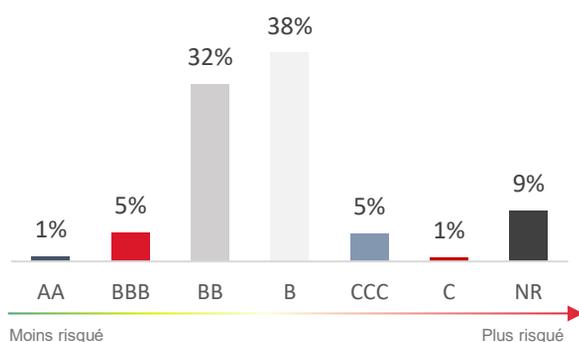
Répartition sectorielle¹



Répartition par maturité¹



Répartition par notation¹



Principaux indicateurs ESG

Méthodologie générale

La sélection de titres prend en compte les outils ESG suivants :

- Politique d'exclusion** : détermine les exclusions que nous pratiquons en raison de controverses avérées, et de restrictions sectorielles ou thématiques.
- Base de données ESG** : analyse de la performance ESG des entreprises et leur notation.

Top 5 positions par note ESG

Titre	ESG
MOVIDA EUROPE SA	15
LIMAK ISKENDERUN	16
OTP BANK NYRT	17
INTL PERSONAL FINANCE PL	18
WE SODA INV HOLDING PLC	18

Métriques clés²

	AXIOM EMERGING CORPORATE BONDS		Univers	
	Note moyenne	Couverture émetteurs	Note moyenne	Couverture émetteurs
ESG	29	77	30	414

Le score ESG représente 74% des encours du fonds.

Les notes ESG de Sustainalytics sont comprises entre 0 à 100. Plus la note est élevée et plus le risque total ESG non géré est important. Il existe 5 paliers de catégorisation :



Source : Axiom Alternative Investments, Sustainalytics | ¹ Répartition en % de l'actif net uniquement titres obligataires | ² Voir la méthodologie : https://connect.sustainalytics.com/hubfs/SUSTAINALYTICS_174_BROCHURE_ESG_RISK RATINGS.pdf



Risques principaux

Risque de perte de capital : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

Risque opérationnel : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

Risque de change : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Taux de change : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

Risque de liquidité : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Utilisation des produits dérivés : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

Risque lié aux données climatiques/ESG : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers 2014/65/UE. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations règlementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM.

Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.